

à la Suisse alémanique. Aujourd'hui, nous vivons la même situation avec la gare de Lausanne. Sa modernisation doit en effet donner une importante évolution économique à la Suisse romande. Un fait mal vu du côté de Berne.

Cette réflexion est évidemment fortement niée. Mais je crois que tous les arguments sont les bienvenus pour retarder ce projet au maximum. Parfois, j'ai l'impression que nos dirigeants du canton de Vaud sont encore sous la domination bernoise. Nous sommes toujours les premiers à appliquer les ordres venant de Berne. Cette mentalité nous colle à la peau. Que vive la mentalité du major Davel!

Fernand Zimmermann,
Lausanne

Énergie

Le chauffage va demander plus d'électricité

À propos de l'article «Trois foyers vaudois sur quatre carburent au fossile» («24 heures» du 9 juin).

Excellent article, félicitations et surtout, pourrait-on dire, enfin; le projecteur se braque enfin sur le vrai problème, la consommation polluante et énergivore des nombreux chauffages au mazout ou au gaz.

Il était en effet resté bloqué, ces derniers mois, sur la modeste population qui utilise des chauffages électriques, peu polluants et moins consommateurs d'énergie, un blocage dû à la frange Rose-Verte du Grand Conseil, influencée par des chiffres infondés représentant le double de la réalité.

Va-t-on également au-devant d'un remplacement de tous ces chauffages au mazout et au gaz installés? La solution existe et passe, eh oui, par l'électrifica-

tion, à savoir les pompes à chaleur, les chauffages électriques, eux aussi, plus efficaces que ceux à résistance, s'il ne fait pas trop froid!

Cette électrification du chauffage, conjointement à celle de la mobilité, va accroître massivement les besoins en électricité; certains calculs indiquent qu'en 2033, date butoir pour le remplacement des chauffages électriques à résistance pure, l'économie réalisée par cette opération coûteuse (bien au-delà du milliard de francs) ne devrait pas représenter plus de 0,4% des nouveaux besoins!

Jean-Pierre Rodieux,
CommugnyJustice

Emploi

Un paradoxe économique à régler

En quelques mois, «24 heures» signale avec satisfaction l'installation de deux entreprises qui vont créer «des dizaines» d'emplois. Mais évoque aussi un casino dont l'utilité est à vérifier et un énième magasin d'un marchand de meubles suédois. Outre les nuisances qui vont avec, la question de l'emploi est politiquement intéressante.

Alors que les milieux économiques déplorent un marché de l'emploi asséché, du serveur à l'ingénieure spécialisée, on facilite l'installation d'entreprises dont la plupart des travailleurs, qui n'habitent pas sur place, vont soit augmenter le trafic transfrontalier, soit augmenter la pression sur l'immobilier et participer au bétonnage ambiant.

Je veux bien qu'on m'explique que je dois laver ma vaisselle à l'eau froide pour être un écocitoyen modèle, entre autres calembredaines dans l'air du temps, il n'empêche que les pouvoirs publics, notamment

leur composante écologiste, seraient bien inspirés de régler ce paradoxe.

Alain Bron,
Lausanne

Sport de compétition et droits fondamentaux

L'actualité footballistique est marquée par le succès des clubs romands ainsi que par des actes de violence dans et autour des stades. Pour y répondre, la Ligue suisse de football rejette le billet nominatif. Quelles autres mesures efficaces propose-t-elle pour réduire les coûts assumés par nos impôts?

La comparaison avec les militants du climat est frappante. Il a été rappelé récemment comment des manifestants pacifiques pour une cause d'intérêt public sont lourdement condamnés. Qu'en est-il des supporters violents? La pesée des intérêts est-elle juste dans les deux cas?

Christiane Rochat,
Yverdon

Écrivez-nous

Votre opinion nous intéresse. Envoyez votre lettre à courrierdeslecteurs@24heures.ch, ou à «24 heures», av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne. Le texte doit être concis (au maximum 1700 signes, espaces compris), signé, et comporter une adresse postale complète ainsi qu'un numéro de téléphone. Il doit réagir à un article publié dans nos colonnes ou participer à un débat d'actualité. La publication se fait à l'entière discrétion de «24 heures». La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres trop longues. Les lettres ouvertes ne sont pas acceptées, ni les réactions à des articles parus ailleurs que dans nos colonnes. Les textes diffamatoires seront écartés.